



le Planitre

Journal d'information édité par BIEN VIVRE A L'HAUTIL

s o m m a i r e

Edito

Collectif pour la sécurité routière sur l'Hautil

CIRENA, nuisances aériennes

Rendez-vous automnal

Feux de la Saint-Jean

Changeons d'Air

Elizabeth George

Sécheresse

Zone industrielle à Triel

CCSPL: votre eau

Deep Impact sur l'Hautil

De l'introduction de plantes étrangères

De motte à motte, les skimmias

Bon appétit ! Risotto alla Milanese

Agenda

Sécurité routière et Nuisances aériennes



Doté d'un nouveau porte-parole, le Collectif pour la Sécurité Routière fait sa rentrée. Si des aménagements ont déjà été obtenus, tant reste à faire : nord de la RD22, rue de la Chapelle, rue du cordon.

Après une longue période d'accalmie, depuis la fin août, les nuisances aériennes reprennent de plus belle au-dessus de nos têtes. Le CIRENA a tenu sa réunion publique de rentrée à Maurecourt.

La forêt de l'Hautil

Comme chaque année, à pareille époque, les cueilleurs de chataignes fréquentent à nouveau la forêt de l'Hautil, les bûcherons et les chasseurs aussi.

Adéfaut d'évoquer les aménagements promis mais non réalisés, nous nous attarderons sur une époque révolue avec des témoignages attachants de ceux qui vivaient, il n'y a pas encore très longtemps, de la forêt.



Activités de l'association



Avec des conditions météorologiques favorables la fête des Feux de la Saint-Jean a été une grande réussite ..

Le Festival Changeons d'Air a été, encore une fois, l'occasion de faire connaître nos préoccupations en matière d'environnement.

Sur le Forum des associations, nous avons rencontrés les Triellois soucieux de l'avenir de notre forêt et préoccupés par les nuisances aériennes.

Edito

Venez faire la fête avec nous

Quelques nouvelles du " front " de L'Hautil où les choses évoluent pas à pas :

Nous aurons le plaisir au printemps 2006 d'inaugurer avec notre maire la nouvelle Place Sudrot (devant l'école de L'Hautil). La plupart des chemins perpendiculaires à la rue des Frères Leiris devraient également être goudronnés dans les mois à venir.

Sur le plan de la sécurité routière, avec l'implication du nouveau porte-parole (Robert qui a remplacé le déjà très actif Gilles), la municipalité a promis de s'intéresser à l'aménagement des trottoirs le long de la D2 et de la RD22 (rue des Frères Leiris et rue de la Chapelle). Une étude est en cours sur les nuisances sonores liées à la circulation routière pour les riverains de ces mêmes axes (avec l'augmentation continue du trafic des véhicules).

N'oublions pas non plus les nuisances aériennes avec notre implication (notamment celle de Vincent) dans le collectif d'associations CIRENA.

Il ne faut pas espérer dans l'immédiat d'avoir des voies ouvertes au public dans la forêt de L'Hautil (la municipalité devant au préalable racheter des parcelles de terrains à des particuliers).

Il se peut aussi que notre cadre de vie, au sens large, soit modifié dans quelques années par le projet d'autoroute A104 où par l'arrivée d'un hypothétique futur centre commercial entre Triel sur Seine et Chanteloup les Vignes.

Nous aurons l'occasion de nous rencontrer très bientôt pour notre traditionnel Beaujolais Nouveau le vendredi 18 novembre (ceux qui conduisent resteront sobres pour éviter un résultat antinomique avec nos objectifs de sécurité routière). Nous espérons vous y retrouver nombreux, nouveaux et anciens, jeunes et expérimentés pour échanger joyeusement nos expériences de vie. Vous pourrez aussi nous poser vos questions où aborder les sujets qui vous tiennent à cœur.

En attendant, portez vous bien et profitez de notre petit havre de presque-paix.

Lionel Fréjaville

Sécurité routière

Notre ami Gilles, vaillant combattant de la sécurité routière à L'Hautil, et porte parole du collectif, nous a quitté pour d'autres cieux. Nous voulons le remercier encore une fois pour son action, son efficacité et sa ténacité qui se sont traduits par de nombreux aménagements sur la partie Sud de la D22.

L'action du Collectif doit se poursuivre. Avec l'accord des membres du Collectif, je reprends sa fonction de porte parole et espère que notre persévérance verra de nouveaux résultats et cette fois sur la partie Nord de la D22. La tâche qui nous attend est importante, le trafic, tous en conviennent, ne cessent de croître sur tous les axes de notre hameau.

Une bonne nouvelle a heureusement surgi pour renforcer notre détermination, s'il en était besoin : par une lettre du 9 août, signée du vice président du Conseil Général, Gilles Forray, le Conseil Général nous informe que ses services vont prochainement rencontrer ceux de Triel pour faire le point de l'analyse faite par la commune s'agissant des circulations douces. Le Conseil Général évoque aussi les subventions dont elle pourrait bénéficier. Nous prendrons contact dans les jours prochains avec la mairie pour connaître le projet et demander notre participation aux prochaines réunions.

Robert Landsberger

Nuisances aériennes

Plus de cent personnes et de nombreux élus dont les maires d'Andrésy et de Maurecourt, ont participé à la réunion organisée par le CIRENA à Maurecourt le 30 septembre 2005. Cette participation importante dans une commune de 3500 habitants traduit bien l'exaspération des populations du Nord Ouest francilien et de leurs élus face aux nuisances aériennes actuelles et leur inquiétude devant les lourdes menaces que font peser sur leur qualité de vie et leur santé la reprise du trafic aérien, la privatisation annoncée d'ADP, la mise en service de l'A380, etc.

Le CIRENA, conforté par l'assemblée de Maurecourt, va poursuivre son action en direction des élus, et des décideurs. Il appelle la population de toute la région à signer la pétition qu'il fait circuler actuellement à l'intention du premier ministre, lui demandant de faire voter un projet de loi reprenant les trois points de sa plate-forme et à le rejoindre en adhérant massivement !

(le bulletin d'adhésion individuelle et la pétition sont disponibles sur <http://cirena.net>).

Jean-François Michel

Rendez-vous automnal



laisse facilement emporté par les senteurs de fougères et de bruyères ..

Dans le passé, le massif de l'Hautil paraît avoir appartenu au XIXème siècle à de grands propriétaires. L'existence de vestiges de murs, de fossés matérialisant les limites de ces domaines, en témoignent. Le massif s'est étendu au cours du XIXème et XXème siècle au détriment d'anciennes terres agricoles (vergers notamment).

L'exploitation de carrières de meulières et de grès sur le plateau s'est probablement poursuivie jusque dans l'entre-deux guerres. L'exploitation des carrières souterraines de gypse s'est développée au XIXème siècle pour ne s'achever que vers 1980.

La forêt aujourd'hui n'accueille pas que des promeneurs car on y exploite encore ce qui peut l'être. Il n'y a pas très longtemps des bucherons ont réalisé une coupe à blanc (ou presque) sur une parcelle qui était peuplée principalement de châtaigniers. Le commando n'a pas fait dans la dentelle et a laissé derrière lui un spectacle de désolation et des chemins défoncés.



Certes il est parfois nécessaire de régénérer une parcelle mais c'est toujours un grand déchirement de voir ces arbres disparaître de

notre paysage pour finir en parquet au Portugal ou en menuiserie en Suisse. Sans parler de ces méthodes d'exploitation dignes d'un pays sous-développé.

Il y a un an, dans le Planitre de septembre 2004, nous publions un article dédié à la figure emblématique du plateau et de notre association, "Le châtaignier, un arbre généreux". Cet été, la riche revue "Vivre en Val d'Oise" publia un dossier fort intéressant sur la forêt de l'Hautil.

"De Jouy-le-Moutier à Courdimanche, et plus loin encore dans le Vexin, son bois très durable et fissile marqua la vie rurale. Il fut largement utilisé pour l'agriculture, le chauffage, la construction. Des familles à Menucourt, au hameau d'Eancourt et au village de Jouy ont tiré leur substance de la forêt. Longtemps ainsi dut-on au châtaignier de l'Hautil, associé au bouleau, la cuisson du pain.

Jusqu'aux années soixante, les utilisations du châtaignier étaient très variées. Bois de chauffage, bois de charpente, pieux pour l'arboriculture et les clôtures, piquets, échelas de vigne, tuteurs pour ramer les haricots et tomates, planchers, fiches pour amarrer les barques, paniers : son bois servait à tout. Les châtaigniers de l'Hautil donnèrent ainsi des cerclages de tonneau, des étais pour les mines, des treillis de clôture. Naturellement imputrescible, son bois est très résistant à l'humidité. "Certains pieux qu'on a mis en place à la sortie de la guerre ont tout juste besoin d'être changés" souligne Maurice

Gaussier.

La famille Gaussier exploite la ferme de Bellefontaine de père en

Comme chaque année, à pareille époque, les cueilleurs de chataignes fréquentent à nouveau la forêt de l'Hautil. A défaut d'offrir à ses visiteurs des aires d'accueil aménagées, notre massif donne à découvrir pour celui qui en prend le temps une faune et une flore préservée. La forêt n'est-elle pas classée zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Savez-vous par exemple qu'on y trouve des orchidées ?

Certes de nombreuses parcelles sont d'un abord dangereux en raison de la présence de fontis, certes le promeneur risque de rencontrer au détour d'un chemin une épave de voiture calcinée, certes les bois ne sont plus guères entretenus, mais au moins la nature en reprenant le dessus, face à une urbanisation sauvage, a créé un milieu unique où une végétation pionnière se développe.

Au cours de votre promenade vous constaterez que le châtaignier occupe la plus grande partie de la surface de la forêt mais on y trouve aussi des chênes, des frênes et du bouleau. Enfin le restant est occupé par des trembles, merisiers, érables, charmes, aulnes et quelques alisiers, robiniers et pins sylvestres. On trouve ces derniers sur le territoire de Vaux, au-dessus d'une grande dépression qui laisse entrevoir la vallée de la Seine vers les Mureaux. Un coin très agréable où l'on se

fil depuis 1864. Elle fabrique toujours ses poteaux de clôture avec des châtaigniers abattus dans les taillis derrière la ferme avant d'être fendus. "Des fagots de châtaigniers étaient placés au milieu des meules pour assurer une ventilation quand l'été était humide. On utilisait le même principe pour la conservation des pommes de terre et des betteraves en silos" rappelle encore Maurice Gaussier.

On fabriquait également du charbon de bois sur l'Hautil. "On y mettait les grosses souches trop difficiles à fendre" explique André Matioli.

Les propriétés mécaniques de la fibre du châtaignier furent mises à contribution pour la fabrication d'échelles. A Ecancourt, Constant était particulièrement habile pour fendre en deux les troncs soigneusement sélectionnés en forêt pour la rectitude de leur fil. "On perçait les trous pour l'emplacement des barreaux, eux aussi en châtaignier, pour qu'ils soient bien l'un en face de l'autre avant de fendre" se souvient André Matioli. Ancien bûcheron, il connaît l'Hautil comme sa poche. Souples, elles étaient également très robustes. "J'en ai une qui fait dix mètres d'un seul tenant. Elle a été fabriquée il y a trente-six ans. A regarder le bois, on dirait qu'elle a quatre ou cinq ans" assure Gabriel Lainé. "Ces échelles étaient très adaptées à la cueillette des fruits. Il y avait beaucoup de bigarreautiers et de pruniers à quetsches. On les utilisait aussi pour la couverture des meules" indique Maurice Gaussier.

Guy Dubray, exploitant forestier sur l'Hautil après son père et son grand-père, ne put atteindre l'âge de la retraite en forêt. "Si personne n'a repris derrière nous, c'est parce qu'il n'y avait plus de

débouchés" souligne-t-il. Trois entreprises forestières existaient sur l'Hautil. Sans compter les nombreux bûcherons qui ne travaillaient qu'à l'époque de l'abatage, en automne et en hiver.

Avec le développement du chauffage au fioul puis du chauffage électrique, le châtaignier fut rapidement délaissé comme bois de chauffage.

Aux années de pleine activité, l'entreprise "Dubray père et fils" de Menucourt achetait chaque année dix hectares de taillis de



Les châtaigniers remarquables de Bellefontaine

châtaignier et les abattait avant de les vendre en bois de chauffe. "On ne perdait rien. Toute la houpe était transformée en bois de chauffage. On faisait des fagots.

Quand Guy Dubray voit aujourd'hui le délabrement des bois, encombrés d'arbres abattus par les tempêtes, il a le cœur serré. "Ça fait un peu mal au ventre" dit-il. Minés par les anciennes carrières de gypse, nombre de bois sont aujourd'hui d'un accès dangereux et interdit. "Dans le temps, les gens avaient accès aux bois. Les anciennes ramassaient les branches mortes. Les bois étaient toujours propres. Maintenant tout

pourrait regrette-t-il.

Les souvenirs affluent d'un temps, pas si lointain, où il abattait des grumes destinées à une scierie des Mureaux où encore livrait des bois de boulange à Poissy, Meulan, Maurecourt. Sans compter les tuteurs dont raffolaient les pépiniéristes avant de préférer des bois exotiques.

André Matioli avait quinze ans quand il fit, en 1944, ses débuts comme bûcheron dans la forêt de l'Hautil. Il se souvient d'avoir rangé le bois destiné au four de la boulangerie Renaud de Menucourt. Trois générations de boulangers s'y sont succédé. On y a cuit le pain au bois jusqu'en 1956.

"Dans la charretterie, en face de la boulangerie, on stockait 250 stères de bois, du châtaignier essentiellement mais aussi du bouleu coupé à 0,66 m de longueur pour pouvoir entrer dans le four. La consommation était d'environ trois quarts de stère par jour plus quelques margotins, c'est-à-dire des petits fagots, explique Maurice Bréant, auteur de monographies locales et défenseur du patrimoine rural. Adrien,

son grand-père, exerçait entre Menucourt et Boisemont, le métier de cerclier. Il fabriquait les cerceaux en châtaignier fendu et mis en forme qui ceinturaient tonneaux et barriques.

Comme le souligne, Patrick Novallo (forestier de l'ONF Val d'Oise), dans la suite du reportage de la revue, les conditions économiques actuelles rendent difficile l'exploitation de bois. L'ONF conduit sur l'Hautil une exploitation douce. "Les citadins tolèrent très mal les coupes. Il est très difficile de leur expliquer l'intérêt. L'exploitation de la forêt est pourtant nécessaire à sa vitalité. Nous procédons sur l'Hautil



Tous les châtaigniers de l'Hautil ne sont pas, hélas, aujourd'hui aussi bien considérés !

Et à Triel ?

Vous êtes tous frappés par les différences de traitement de notre forêt suivant qu'elle se trouve côté Val d'Oise ou côté

par prélèvements très raisonnés, par très petites parcelles. Le travail d'abattage est quasiment chirurgical".

L'ONF vend du bois chauffage, à 90% du châtaignier. Il est vendu en bois de stère ou sur pied, uniquement aux particuliers. Le rapport financier est faible. "Mais cela crée du lien social. Les effets dans le long terme sont très positifs. Les gens s'impliquent sur le terrain. Ils forment un réseau soucieux de la préservation du milieu qu'il s'agisse de la faune ou de repérer des comportements indéliçats".

Yvelines.

Le moins que l'on puisse dire est la politique volontariste du Val d'Oise dont les objectifs prioritaires sont l'accueil du public et le maintien écologique du milieu, tranche avec le le laissé-aller pour ne pas dire l'abandon des Yvelines.

Les instances départementales et régionales, plus promptes à se préoccuper de l'avenir de la plaine de Chanteloup, restent sourdes à notre projet de charte forestière.

Voilà presque deux années que la mairie de Triel nous promet l'ouverture de la forêt et pas l'ombre d'une seule réalisation ni même d'un seul projet !

Et pourtant vous n'avez jamais été aussi nombreux, nous l'avons constaté lors du forum des associations, à demander s'il était enfin possible de se promener dans la forêt.

VdS



Feux de la Saint-Jean, une belle soirée ...



mais après, la douche froide ...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE TRIEL-SUR-SEINE

CHEF-LIEU DE CANTON

Service Jeunesse et Sports
Réf. JPH/CB/PS/07.08/RI

Bien Vivre à l'Hautil
Monsieur Lionel FREJAVILLE Président
4 allée Claude Monet

78510 TRIEL-SUR-SEINE

Affaire suivie par P. SERVIERE
Téléphone : 01.39.70.22.18

Triel sur Seine, le mardi 12 juillet 2005

Objet : Dégradation lors des feux de la Saint Jean.

Monsieur le Président,

Vous avez organisé une manifestation pour les feux de la Saint Jean le samedi 25 juin, au cours de laquelle une planète (Vénus) du chemin des planètes a été cassée délibérément par un coup de pied. De plus, des cannettes dont certaines en verre, de boissons alcoolisées ont été retrouvées sous les arbres. Seul un nettoyage partiel a donc été effectué. (Ce constat nous est parvenu par le directeur du Parc aux Étoiles)

Je ne peux tolérer de tels agissements. Vous êtes responsable du bon déroulement des manifestations que vous organisez.

La société Abaqueplast a été contactée pour établir un devis de remplacement de la sphère Jupiter qui s'élève à cent quatre vingt trois euros et soixante centimes (183,60€).

La Ville se chargera de vous facturer le montant lié à ce remplacement.

Vous pouvez acquitter le paiement de la facture par un moyen à votre convenance.

Je vous prie d'agréer Monsieur Le Président, mes salutations distinguées.

Jean-Pierre HOULLEMARE

Maire de Triel sur Seine

HÔTEL DE VILLE - PLACE CHARLES DE GAULLE - 78510 TRIEL-SUR-SEINE
Téléphone : 01 39 70 22 00 - Télécopie : 01 39 70 22 22

notre réponse .../ ..



Association Bien Vivre à l'Hautil - 4, allée Claude Monet - 78510 Triel sur Seine

Triel, le 20 août 2005

**Mairie de Triel-sur-Seine
Place Charles de Gaulle
78510 Triel-sur-Seine**

A l'attention de M. Jean-Pierre HOULLEMARE / Maire de Triel ; Copie à M. P. SERVIERE

Objet : Réponse à votre courrier du 12 juillet réf. JPH/CB/PS/07.08/RI

Monsieur le Maire,

J'ai reçu votre courrier à mon retour de congé au début du mois d'août. Tout d'abord, permettez-nous de vous rappeler que les « feux de la Saint Jean » sont organisés en collaboration entre notre association et votre mairie depuis de nombreuses années.

En ce qui concerne le nettoyage du terrain. Nous avons effectué un nettoyage et un rangement complet du barnum, des tentes et du terrain central utilisé pour les feux le dimanche 26 juin. Vous avez d'ailleurs pu constater vous même puisque nous nous sommes croisés sur les lieux à la fin du nettoyage. D'ailleurs nous n'avons vendu aucune bouteille en verre lors du samedi soir, les boissons que nous avons distribuées étant servies dans des gobelets en plastique. Nous ne sommes donc pas responsables du fait que des inconnus aient été se cacher sous les arbres pour consommer des boissons alcoolisées qu'ils ont ramené de l'extérieur. Nous ne disposons d'aucun service d'ordre à même de fouiller les spectateurs et à les encadrer lors de la soirée.

Vous nous parlez également de casseurs ayant délibérément détruit une statue de planète située à l'extérieur de la zone utilisée pour les feux de la Saint Jean. Nous sommes, comme vous, scandalisés du vandalisme commis par certains individus. Néanmoins, outre le fait que personne ne peut dire si ces dégradations ont été commises lors de la nuit du 25 juin, nous ne voyons pas très bien en quoi nous sommes responsables de ces dégâts. Nous pouvons vous garantir qu'aucun des membres de notre bureau n'a commis une telle dégradation. D'autre part, il ne me semble pas que nous disposions de moyens de police pour surveiller, encadrer et contrôler les centaines de personnes qui assistent à cette fête. Il est d'ailleurs surprenant de voir que la police municipale n'est présente sur les lieux qu'en tout début de soirée et pas vers minuit, moment où quelques bandes de jeunes commencent à avoir une attitude agressive.

Nous n'acceptons donc pas de supporter les frais de remplacement de cette statue que vous nous demandez de payer. Etant donné qu'il est de votre responsabilité d'assurer la sécurité des biens et des personnes sur le territoire de la commune.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le bureau,

Lionel FREJAVILLE

Depuis l'envoi de cette missive, les choses s'arrangeraient un peu, la municipalité acceptant de partager les responsabilités, à suivre ...

Changeons d'Air à l'Hautil !



Samedi 2 juillet 2005 le Parc aux Etoiles a accueilli le deuxième éco-festival " Changeons d'air ". Cette année encore " Bien Vivre à l'Hautil " était présent avec un stand animé par David, Claude, Robert et les autres. Thèmes : la forêt et le projet de charte forestière. Des panneaux d'exposition, une pétition, un accueil chaleureux. Toute la journée BVH a vu et reçu des visiteurs partagés entre curiosité, admiration (mais oui !) et surprise.

TEST : quel écocitoyen êtes-vous ?

Évaluez vous-même votre participation à la protection de notre environnement en calculant vos points selon vos réponses aux 18 questions posées.

Si vous le faites :
Toujours > 5 points
Parfois > 2 points
Jamais > 0 point

- 1 - Je pratique le tri sélectif de mes déchets.
- 2 - Je prends des douches plutôt que des bains.
- 3 - Je rentre mes poubelles dès que les collecteurs sont passés.
- 4 - Je marche, je roule à vélo ou j'emprunte les transports en commun plutôt que d'utiliser ma voiture systématiquement.
- 5 - Je m'assure que mon chien n'aboie pas en mon absence.
- 6 - Je fais mon propre compost avec les déchets verts de mon jardin.

Cette année un questionnaire-jeu était proposé au public. Quel éco-citoyen êtes vous ? permettait à chacun de se situer par rapport au tri sélectif des déchets, au robinet qui coule pendant qu'on se lave les dents ou le carburant qu'utilise la voiture. Edifiant, le constat n'était pas brillant.

Sur le stand beaucoup de curiosité sur notre action, une journée riche en contacts et surtout qui a conforté BVH dans sa volonté de continuer dans la voie du mieux être local et général. Car Bien Vivre à l'Hautil a un rôle à jouer au niveau du massif de l'Hautil et même au-delà. Par exemple : la pollution (sonore et chimique) que provoquent les avions, dépasse largement ... nos

frontières.

Aussi rejoignez Bien Vivre à l'Hautil, pour faire les fêtes traditionnelles et en plus pour avoir un poids accru dans le(s) dialogue(s) avec les autorités qui nous entourent (Conseil Général, Régional, Communes etc.). Les efforts à fournir devant la montée des pollutions passées, existantes et futures n'attendent pas.

CB



- 7 - Mon logement est chauffé grâce aux énergies renouvelables.
- 8 - J'utilise pour ma voiture un carburant peu polluant (essence sans plomb, GPL...).
- 9 - Je possède des appareils électroménagers économes en énergie (classe A).
- 10 - Pour faire mes courses, je prends un panier ou un cabas pour éviter les sacs en plastique non recyclables.
- 11 - J'utilise des lampes à basse consommation plutôt que des lampes halogènes.
- 12 - Je rapporte mes piles, cartouches d'encre et médicaments usagés dans les endroits appropriés.
- 13 - J'étends mon linge aussi souvent que possible plutôt que d'utiliser mon sèche-linge.
- 14 - Je vérifie toujours l'heure avant de passer la tondeuse dans mon jardin.
- 15 - J'utilise les deux côtés d'une feuille de papier avant de la mettre au recyclage.
- 16 - Quand je me lave les dents, me rase ou me savonne, je ne laisse pas couler l'eau du robinet inutilement.
- 17 - Je me débarrasse des restes de pro-

duits de nettoyage, de solvants et d'huile de vidange à la déchetterie.

18 - J'éteins mes appareils électriques au lieu de les laisser en veille.

TOTAL :

Réponses

De 61 à 90 points: vous êtes déjà un acteur du comportement durable ! Vous pouvez aider les autres à faire de même : plus on sera nombreux et plus on sera efficace

De 31 à 60 points: vous êtes sur la bonne voie ! Vous vous souciez de la préservation de notre environnement. Il vous reste à découvrir de nouveaux gestes écocitoyens.

De 0 à 30 points : vous n'imaginiez pas que vous pouviez agir pour la planète... tout en faisant des économies ? Il n'est pas trop tard pour commencer.

Elizabeth George

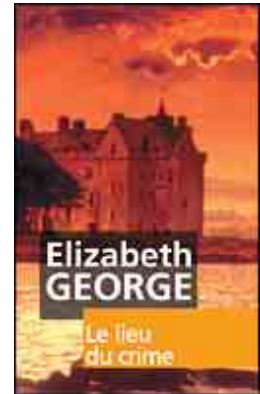
J'ai découvert cet auteur de roman policier, lors d'une de mes errances au rayon livre de poche de Art de Vivre Eragny. Elizabeth George est née aux Etats-Unis et est diplômée de littérature anglaise. Après avoir enseigné l'Anglais pendant treize ans, elle se lance dans l'écriture et est consacré en 1988 par un prix dès son premier roman "Enquête dans le brouillard".

Puis elle publie d'autres succès " Le lieu du crime", "Un nid de mensonges", "le visage de l'ennemi", puis d'autres encore. Les policiers d'Elizabeth George s'inscrivent dans la tradition du " qui l'a fait ?". Une intrigue haletante nous conduit lentement

mais méthodiquement à la révélation du nom du meurtrier et de ses motivations. Mais ses romans sont bien plus que la résolution d'une énigme bien ficelée. L'action se situe dans un lieu confiné, un château, une île, qu'elle s'efforce de décrire avec soin et minutie. De toute évidence, elle s'est rendue sur les sites de l'action de ses romans, et elle nous les fait visiter à travers une écriture limpide et simplement descriptive.

Les personnages principaux sont campés par un éminent membre de Scotland Yard, Thomas Linley, ainsi que son acolyte féminin, Barbara Havers. Ils se déploient dans une véritable fresque romanesque, ou cohabitent chemine-

ment de l'enquête, personnages et intrigues secondaires. Les mondes d'Elizabeth George sont loin d'être roses et l'âme humaine est dépeinte sans complaisance. Mais rassurez vous, après avoir fermé la dernière page, vous aurez surtout la sensation d'avoir lu de la bonne littérature.



Robert Landsberger



Bilan pluviométrique

Les cumuls de précipitations relevés les 10 derniers mois sur l'Hautil font apparaître un **déficit de 93 mm (22%)** par rapport aux normales (voir tableau ci-dessous). Les pluies ont été essentiellement orageuses.

Gestion de l'eau

Chacun a pu se rendre compte des effets de la sécheresse que cela soit dans son jardin (terre qui craquelle et qui s'affaisse parfois, feuilles mortes précoces, plantes qui végètent) ou dans la forêt (mares et chemins asséchés, arbres plus vulnérables aux maladies et aux attaques d'insectes).

Mais c'est bien sûr les effets de la sécheresse sur les récoltes qui ont le plus frappés les esprits.

Dès le 5 août, la Préfecture des Yvelines a pris un arrêté mettant en place des limitations d'usage de l'eau sur l'ensemble du département. Aux particuliers, il a été interdit d'arroser des pelouses privées, de laver ses véhicules et demandé de réduire sa consommation d'eau potable.

Paradoxalement il n'a été rien demandé aux industriels et très peu aux agriculteurs qui pourtant sont les plus gros consommateurs d'eau

(dans le Sud-Ouest ils consomment 90% de l'eau en été).

Beaucoup dénoncent, dans ces arrêtés, une politique au jour le jour qui ne prend aucune mesure structurelle dans le domaine agricole. Les Agences de l'eau, sont accusées, en sous-taxant l'irrigation, de participer à cette pénurie. Avec effet de ne pas avoir les moyens de financer les retenues nécessaires.

Eco-citoyen

Tout cela ne doit pas nous faire oublier que l'eau potable en provenance des nappes phréatiques est une ressource précieuse qu'il ne faut pas gaspiller. Prendre des douches plutôt que des bains, limiter l'arrosage du jardin ou s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie sont des gestes à la portée de tous.

VdS

Précipitations Mensuelles

	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	
Normales	58,1	53,1	51,9	44,8	50,8	46,6	57,8	50,5	50,1	46,5	510,2
Hautil	36,3	43,0	48,2	33,2	35,7	51,3	35,7	40,4	53,4	40,9	418,1

Zone industrielle à Triel

le doux rêve du libéralisme économique...

Triel-sur-Seine, comme chacun sait, est une petite commune résidentielle qui accueille peu d'entreprises et qui doit donc vivre en s'appuyant essentiellement sur les recettes des impôts locaux. Dès lors, les prestations de services publics ne peuvent dépasser ceux d'une commune modeste et pour tout élu qui rêve de transformer la ville en la dotant d'équipements de haut niveau il faut donc trouver de nouvelles sources de financement. C'est ce rêve glorieux qui semble porter la municipalité actuelle pour, sans doute, servir les Triellois mais aussi inscrire dans la postérité locale son bon Maire. On a vu récemment que cette recherche effrénée de financements s'était traduite par une lourde augmentation des impôts locaux mais cet exercice a ses limites. Les élus devaient donc trouver autre chose et la décision fut donc vite prise de la création d'une zone industrielle. Il s'agissait pour la municipalité de créer un cercle vertueux, la zone industrielle devant accueillir des entreprises, lesquelles auraient versé une taxe d'apprentissage à même de financer la dite zone et d'enrichir la collectivité en emplois et monnaie sonnante et trébuchante. Le développement économique, auquel on aurait sans doute accolé le terme de durable, mènerait ainsi au doux rêve d'un enrichissement collectif à même de financer des équipements de première qualité. Ces équipements auraient ainsi attiré l'attention des créateurs d'entreprises intéressés par un environnement de qualité et, de rêve en rêve, les impôts locaux auraient sans aucun doute fini par baisser!

Mais ce rêve a bien des chances de virer au cauchemar...

C'est qu'en période de faible développement économique les créateurs d'entreprises se font rares et cette rareté les rend difficiles. Ils préfèrent le plus souvent s'installer dans les

zones existantes où ils savent trouver partenaires et axes de communication. Triel a donc peu de chance de voir arriver de grandes entreprises! C'est ici que l'angoisse commence à poindre et le rêve à tourner au cauchemar. Car la zone industrielle va être créée, la municipalité à du se porter garante financièrement et il lui faut donc trouver coûte que coûte un client pour son terrain qui, s'il devait rester en friche, pourrait se transformer en boulet financier. Rien de pire pour la postérité que d'accumuler un désastre financier après une augmentation des impôts locaux unique sur la région! Qui sauvera le projet? Quel type d'entreprise peut, en période de stagnation économique, venir s'installer et apporter de la taxe professionnelle? Un vampire financier bien sûr, qui va centraliser la consommation sur un même lieu en desséchant le territoire sur 20 km à la ronde! Une grande surface donc avec ses poissons pilotes, jardinerie, chaîne de restaurant et galerie commerciale. Quoi de mieux qu'un vampire pour vous concocter un cauchemar?

Et plus douloureux sera le réveil...

Il faut rappeler ici qu'une grande surface ne produit aucune richesse et détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée. La grande surface n'est qu'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Ses bénéficiaires ne viennent pas de son travail mais du placement financier qu'elle fait avec la concentration d'argent qu'elle attire et qu'elle fait travailler pendant les 90 jours où elle ne paye pas ses fournisseurs. Grâce aux cartes de crédit mirifiques elle débite instantanément ses clients mais ne payera que tardivement ses fournisseurs quand elle ne leur imposera pas des rabais ou autres pénalités. Mais peut-être est-ce la réalité d'aujourd'hui qui permet d'acheter pas cher et facilite la vie aux revenus les plus modestes? Peut-être... Mais les dégâts sociaux et environnementaux doivent faire

réfléchir. Pour quelques dizaines d'emplois créés ici des dizaines d'autres seront détruits dans le petit commerce sur des kilomètres à la ronde et le centre ville de notre commune risque bien de connaître le sort de bien d'autres, une mort rapide, le coup de grâce! Mais ce n'est pas tout car un centre commercial draine au-delà d'une commune et c'est tout un flux de consommateurs qu'il faudra attirer là et qui y viendront avec leur voiture. Le centre-ville a donc toutes les chances de mourir et de voir dans le même temps les flux de circulation augmenter dramatiquement.

Dommages collatéraux...

Dans la guerre commerciale qui s'annonce les victimes vont se compter au-delà de Triel et se sont les centres-villes de nos communes " amies ", Verneuil, Vernouillet Chanteloup qui en subiront également les conséquences. Le projet de syndicat intercommunal risque de ne pas s'en remettre car alors même que tout le monde dit vouloir raisonner à l'échelle de la boucle de la Seine il s'agit bien ici d'une guerre aux accents fratricides! Il ne reste plus qu'à voir naître un projet similaire chez un de nos voisins et le gâchis sera total!

Triel-sur-Seine 2010 ...

Faisons un peu de prospective... En cette année, la zone commerciale a été inaugurée et la municipalité se félicite de sa réussite. Certes des commerces ont fermé en centre-ville mais ils ont tous été remplacés par... des banques et agences immobilières. Désormais l'entrée de la ville offre le visage d'un territoire dynamique où se côtoient usine d'incinération, station d'épuration et grands magasins. Les élus sont fiers de leur nouvelle devise: Triel, entre poubelle et zone commerciale.

Gilles BILLOTTE

Commission Consultative des Services Publics Locaux



La Commission Consultative des Services Publics Locaux de Triel s'est réunie le mardi 6 septembre 2005 afin d'examiner les rapports annuels des services de l'eau et de l'assainissement. Cette commission est composée de 24 membres, le Maire, en qualité de Président, 11 conseillers municipaux et 12 représentants d'associations Trielloises. Cette année deux représentants de la Générale des eaux ont assisté à la réunion : Alain Coat, directeur de l'Agence Nord-Yvelines et Mikaël Boucher, responsable du service eau.

Nous avons tout d'abord adopté le compte-rendu de la commission 2004. Puis Mme Martaud nous fait la lecture du rapport du délégataire sur l'eau potable. Conformément à ma demande de l'année dernière, le rapport inclue enfin le réseau qui dessert une partie de l'Hautil. Alors que la majorité des Triellois sont desservis par le forage communal captant la nappe de l'Albien située à 500 mètres de profondeur, les 53 de la rue des Frères Leiris et au-delà sont desservie par un forage de Courdimanche captant les sables yprésiens avec un débit maximal de 20 m³/h. L'eau subit une désinfection au chlore gazeux.

Concernant le rendement du réseau on note une très légère amélioration par rapport à l'année dernière pour un rendement global qui passe de 73% à 76%. Il faut savoir que ce taux pourtant très mauvais est dans la moyenne nationale. Avec 199 940 m³ d'eau partis en fuites sur 833 093 m³ d'eau distribuée, on mesure encore l'effort à fournir.

Concernant la qualité, Mme Martaud rappelle la nouvelle réglementation et en particulier l'abaissement de la concentration en plomb à 25mg/l depuis le 1er janvier 2004 et à 10mg/l après 2013. Les travaux ont commencés l'année dernière pour supprimer les branchements en plomb existants sur la commune. Il en reste environ 491 un peu plus que l'année dernière compte tenu de ceux qui ont été déjà remplacés et de ceux que l'on vient de découvrir. Mais il est rappelé que les propriétaires privés sont aussi concernés pour la mise en conformité de leurs réseaux intérieurs.

Mme Martaud évoque le grand débat sur l'eau qui a lieu en ce moment sur l'eau (utilisation, protection, etc ..). La consultation du public est ouverte du 2 mai au 2 novembre, un certain nombre de documents sont mis à sa disposition ainsi qu'un questionnaire auquel il faut répondre.

Pour le bilan sur la qualité de l'eau distribuée à l'Hautil, on nage en eau trouble. En effet le rapport du délégataire fait état de deux contrôles ayant révélés une pollution bactériologique (coliformes) les 18 et 23 mars 2004. Dans la fiche de synthèse 2004 produite par la DDASS, rapport que vous n'avez peut-être pas reçu mais que l'on m'a remis, on apprend que tous les prélèvements sont conformes.

Interpellé sur la question, Mikaël Boucher explique " là où il y a eu les prélèvements, rue des Frères Leiris, c'est en bout de réseau, l'eau n'y circule pas s'il n'y a pas de tirage chez les particuliers, pour un prélèvement représentatif il faut donc faire couler l'eau avant. " J'exprime mon étonnement que l'on puisse laisser croire que la DDASS ne sache pas cela. Mme Da Silva aussi " il doit y avoir des préconisations quant aux procédures d'échantillonnage sinon les mesures ne veulent plus rien dire".

Néanmoins, la Générale des eaux

affirme avoir mis en place un suivi renforcé qui se traduit par des mesures mensuelles afin de s'assurer qu'il n'y a pas de pollution bactériologique.

M. Mamou ajoute "ce qui a été détecté ce ne sont pas bactéries pouvant causer des maladies mais simplement des témoins de souillures, ce ne sont pas ces microbes là qui vont vous rendre malades. Il faut chercher s'il n'y a pas des conduites d'eau et d'évacuation d'eaux usées qui se touchent ou communiquent".

J'en viens à poser justement la question de l'origine de cette pollution. A défaut de réponse le débat fini par conclure, à ma grande surprise, que les prélèvements ont été mal faits. On justifie cela par l'absence de tout contrôle positif dans la fiche de synthèse envoyée tout récemment par la DDASS.

Eléments de satisfaction : les taux de nitrates et de pesticides sont en forte baisse, pour ce dernier " la moyenne est inférieure au seuil de détection ".

Hautil	2001	2002	2003	2004
moyenne (en mg/l)	48	48	47	29
maxi (50 mg/l)	49	52	49	46

Je me suis quand même permis d'interpeller ces messieurs de la Générale des Eaux, " la moyenne de nitrates baisse, mais reste encore élevée, ne peut-on pas encore faire mieux ? " L'on me répond, tout sérieusement, et sans aucun cynisme, qu'il n'y a aucun intérêt à traiter plus tant que l'on se situe sous les seuils autorisés. Je réponds " Certes dans la vie on peut toujours se contenter d'une situation médiocre, mais tout le monde a droit une certaine qualité de vie, les gens ont aujourd'hui un degré d'exigences et ont droit à une eau de qualité. Mais si vous ne voulez pas investir dans le traitement de l'eau polluée, pourquoi ne pas desservir les 50 familles Hautiloises concernées par l'eau du

captage albien de Triel ? ".

M. Houlemare s'adressant aux représentants de la Générale des Eaux, "Je vais relayer la demande de M. Di Sanzo, étant maire de Triel, je suis aussi maire de ces cinquante familles, est-ce donc possible et comment ? "

Alain Coat : " Par des travaux hydrauliques. Actuellement le réservoir de la rue des Frères Leiris est alimenté par le forage de Courdimanche et il va sur Vauréal en passant par Jouy le Moutier. C'est un circuit tout à fait particulier qui passe dans votre quartier. On pourrait modifier le système d'alimentation en doublant la canalisation actuelle par une autre qui irait dans l'autre sens, Jouy le Moutier continuerait d'être desservie par le Val D'Oise. "

J'exprime mon étonnement quant à la complexité de la solution proposée et dont les coûts doivent être rédhibitoires. M. Houlemare lui demande d'étudier la question et d'effectuer un chiffrage de la solution.

Mme Martaud reprend la lecture du rapport et énumère tous les travaux qui ont été effectués en 2004 sur le réseau (réparations, renouvellement de branchements, travaux dans l'usine Saint-Martin, renouvellement d'une pompe de reprise à la station de l'Hautil, renouvellement des sondes et du plancher du réservoir de l'Hautil, etc .) ainsi que ceux qui sont prévus en 2005 (rue du Général Leclerc, amélioration de la pression rue des Frères Leiris, remplacement des branchements en plomb, etc.).

Mme Martaud apporte une réponse sur les différents prix d'abonnement qui existe et qui dépendent du fait que l'on soit propriétaire ou non de son compteur.

Le prix TTC du m3 d'eau hors abonnement mais avec assainissement est de 3,08 euros soit une augmentation de 2,33% par rapport à 2003.

Aux questions libres, M. Mamou

(pédiatre, conseiller municipal) interroge la Générale des Eaux sur la recherche de rota-virus car il constate tous les ans en novembre une recrudescence de gastro-entérites chez les enfants et les parents lui demandent si l'eau ne pourrait pas en être la cause. Alain Coat ne sait si cette recherche fait partie des analyses effectuées sur l'eau mais exprime son doute sur l'origine de ces gastro-entérites et accuse plutôt un défaut d'hygiène. " Il vaudrait mieux conseiller aux gamins de se laver les mains avant de passer à table. "

F. Spangenberg émet des réserves quant aux coûts de l'eau qui ne cesse de progresser. M. Houlemare n'est pas très rassurant " ce dont je suis certain c'est que le prix de l'eau continuera de monter ne serait-ce que par le fait de la mise en assainissement collectif là où il n'y est pas encore. La seconde raison est la charge que représente le traitement de l'eau afin qu'elle soit conforme aux critères de qualité"

Vote : la majorité de la commission vote pour, abstentions (3), contre (2)



Madame Martaud nous fait la lecture du rapport sur les services de l'assainissement. " Il y a sur Triel 2 746 foyers raccordés au réseau d'eaux usées, 835 foyers ne sont pas raccordables et utilisent donc un système autonome. Je rappelle qu'il n'y a pas obligation à se raccorder au réseau collectif si le réseau ne passe pas à proximité de l'habitation (en fait les zones autonomes se définissent sur des critères de distances, de coûts et de techniques).

Le service d'assainissement est géré en régie directe par la ville, mais elle

adhère au SIARH (Syndicat intercommunal de la Région de l'Hautil) qui gère le collecteur situé sous le CD22, l'extrémité de la rue des Saussaies, la rue de Chanteloup et la rue Saint-Martin et le collecteur situé sous les quais de la Seine, puis assure le transfert des eaux usées vers la station de traitement de Carrières-sous-Poissy et à terme vers l'usine du SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne).

Le réseau de la commune est composé de 40 km de canalisations. Les eaux usées sont collectées par un réseau séparatif (eaux usées et eau pluviale). Actuellement il est recommandé dans la mesure du possible d'infiltrer les eaux pluviales sur site.

Le curage de 1/3 du réseau est planifié chaque année. L'entretien annuel, sous-traité à la société EAV, comprend la visite de l'ensemble des bouches d'égout, le nettoyage des regards et canalisations, le nettoyage de 400 bouches d'égout, l'évacuation des produits de curage qui se fait vers l'usine de traitement ECOPUR (Ecquevilly).

En 2004 il a été retiré 23 tonnes de boues de curage des collecteurs et 30 tonnes de boues des avaloirs.

Dans une démarche préventive, lors d'observations de problèmes spécifiques tels que de légers affaissements visibles en surface, il a été effectué des inspections télévisées des réseaux, 1270 mètres ont été inspectés en 2004.

En 2004, la commune a réalisé la 42ème opération d'assainissement, 61 propriétés ont été raccordées au réseau.

Les travaux d'assainissement sont subventionnés à hauteur de 40% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et par le Conseil Général à hauteur de 10%. L'Agence de l'eau a annoncé qu'elle ne subventionnerait plus de travaux jusqu'à une date

indéterminée compte tenu de son engagement financier dans la construction de la station d'épuration du SIAPP et de la mise en conformité des rejets afin de se mettre en règle avec les objectifs européens. Les extensions du réseau d'assainissement Triellois sont donc fortement compromises. Fin 2004 environ 75% de la totalité des travaux inscrits dans le schéma directeur de la commune ont été réalisés.

Conséquence immédiate : " Dans le quartier des Fontennes, la deuxième partie de la rue ne va pas être faite, de même que le chemin des Tourets qu'il aurait fallu traiter rapidement mais qui ne pourra être fait. Ce sont

deux points un peu durs qui nous mettent mal à l'aise vis à vis des résidents " conclue M. le Maire.

Plusieurs demandes de rétrocessions de réseaux sont parvenues à la commune : Cerisaie, Coteau des Silves et hameau de l'Armoise. Il a été demandé à ces associations de mettre en état leurs réseaux avant de les céder à la commune.

Une discussion assez longue a permis d'évoquer le cas difficile de la Cerisaie où l'état du réseau est déplorable et nécessite de lourds travaux de remise en état que les copropriétaires ne peuvent assumer.

Dans notre commune, la participation pour chaque branchement individuel s'établit en 2004 à 1173 euros.

vote : la majorité de la commission vote oui, abstention (1)

VdS

Siège de l'Agence
Générale des Eaux

Les Hauts-Graviers - Buchelay
BP1555
78205 Mantes-la Jolie Cedex
Tél : 01.30.98.51.11
Fax : 01.34.77.31.04

En direct avec l'espace sur l'Hautil : Deep Impact au Parc aux étoiles



lors de l'impact.

Le 4 juillet en effet vers 8 h du matin les images prises au moment de l'impact ont été reçues en direct au Parc aux étoiles ! La comète n'a pas été détruite, la mission a réussi. Pour la NASA, le JPL et l'équipe de Michaël A'Hearn de l'Université du

Maryland, le père de la mission c'est l'aboutissement d'années de travail. Joie, applaudissements, réponses aux questions. Plusieurs heures durant les amateurs présents ont suivi images, commentaires et explications sur les comètes et les autres expériences en cours ou à venir (Rosetta).

Merci au Parc aux étoiles et à toute son équipe d'avoir organisé cette manifestation scientifique devant une centaine de

personnes dont un bon quart d'enfants. C'est l'occasion de répéter qu'avec le Parc et l'observatoire Triel, à l'Hautil accueille chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs de tous les âges qui viennent s'initier aux mystères de l'Univers.

CB

En novembre 2003 on lit dans "Les cahiers de l'espace" : la mission américaine Deep Impact a pour objet l'étude de la composition et de la structure du noyau cométaire. La méthode employée est pour le moins... choquante ! Lancée en janvier 2004, elle atteindra la comète Tempel 1 en juillet 2005. Lors du survol, elle larguera 350 kg de cuivre qui impacteront la comète à quelques 10 km/s. Le choc produira un cratère de 120 m de diamètre pour 25 m de profondeur ou au pire, causera la destruction de la comète. Le but est d'observer depuis la terre le nuage créé



voici ce pourquoi on était venu
la photo de l'impact

De l'introduction de quelques plantes "étrangères"

De tout temps, l'Homo Sapiens, qui est arrivé d'Afrique, n'est-ce-pas ? a introduit de nouvelles espèces végétales et animales. Pourquoi ? Soit volontairement, pour se nourrir, pour le plaisir des yeux, soit involontairement, dans ses bagages, par avion, par bateau .. Les conséquences en ont été parfois intéressantes (tomate, pomme de terre..), soit désastreuses (doryphore, phylloxera..). Parlons de quelques plantes introduites en Europe.

Où les trouve-t-on ? Dans tous les milieux : champs (maïs), les parcs où l'on peut admirer le séquoia américain, le tulipier de Virginie, le cèdre de l'Himalaya ou du Liban, l'araucaria du Chili, le marronnier d'Inde venu du Caucase, le paulownia originaire de Chine ... Un conseil : si les arbres vous passionnent, allez visiter l'Arboretum de Chèvreloup au Chesnay.

Et dans les jardins, les plantes d'origine étrangères sont nombreuses. Chacun sait que le chrysanthème vient d'Extrême Orient. Mais peu de gens savent que dahlia est originaire du Mexique et qu'il a été dédié à André Dahl, botaniste suédois.

Je me suis intéressée à cette question et j'ai appris des choses passionnantes que je me fais un plaisir de vous raconter.

Parlons de **la tomate**. Cultivée d'abord au Pérou, on l'appelait "Pomme du Pérou", puis au Mexique où les indigènes l'ont appelée "tomalti", nom dérivé du mot aztèque "zitomate", elle traverse l'Atlantique au 16ème siècle sur les caravelles des Conquistadors qui l'appelèrent "tomata". C'est par la porte de Naples, possession espagnole, que la tomate, considérée d'abord comme une plante médicinale, entre dans la cuisine. Les italiens lyriques nommèrent "Pomme d'amour", cette jolie baie rouge dont l'odeur éloignait fourmis et moustiques.

Longtemps, les Français la rejetèrent car soit disant toxique et ne la cultivaient que comme plante d'ornement. On raconte qu'un beau jour, au 18ème, un pied tomba de la fenêtre

d'une grand mère dans le jardin d'un ancien soldat de l'empire devenu jardinier, Monsieur Roumanille. A force d'eau et de soins, cette plante donna des fruits juteux et goûteux comme en Italie.

Après la pomme de terre, la tomate est aujourd'hui le légume le plus cultivé.

Qui ne connaît l'histoire de **la pomme de terre** et de Parmentier ?

A l'origine, seuls les habitants des Andes cultivaient ce tubercule appelé "papa" en quechua. Elle est introduite en Espagne en 1534 puis en France et cultivée à Saint Alban d'Ay. En 1600, le célèbre Olivier de Serres la décrit, la nomme cartoufle et déclare "Cet arbuste dit cartoufle porte fruit de mesme nom, semblable a truffes". Pendant 2 siècles, elle ne fut utilisée que pour nourrir le bétail. Elle gagne toute l'Europe et les nombreuses disettes du 18ème siècle vont encourager sa consommation par l'homme, au départ en Allemagne. En France, elle fut d'abord cultivée en Bretagne. Mais c'est surtout Antoine Parmentier, de retour d'un séjour de captivité en Prusse, qui fait la promotion de la pomme de terre comme aliment humain. Il avait été capturé par les Prussiens pendant la guerre de 7 ans (1756-1763) et avait découvert que ce tubercule était la principale nourriture des prisonniers.

A la suite d'une terrible disette survenue en 1769, l'Académie de Besançon lance un concours sur le thème suivant : "Indiquez les végétaux qui pourraient suppléer en cas de disette à ceux que l'on emploie communément à la nourriture des hommes, et quelle en devrait être la préparation". Parmentier gagne le concours.

Par la suite, il réussit à obtenir l'appui des autorités pour inciter la population à consommer ce légume. Il fait notamment usage d'un stratagème resté célèbre : il fait monter une garde "légère" autour d'un champ de pomme de terre, donnant l'impression aux riverains qu'il s'agit d'une culture

rare et chère, destiné au seul usage des nobles. On vole des tubercules, on les cuisine et on les apprécie. Leur emploi dans la cuisine populaire se développe alors très rapidement. Dans le monde, la production annuelle est d'environ 300 millions de tonnes, pour une surface cultivée supérieure à 200 000km².

Au 19ème siècle, la pomme de terre était l'aliment dominant des Irlandais. L'épidémie de mildiou dans les années 1840 est à l'origine d'une très grande famine et d'une importante émigration vers les USA.

L'introduction d'espèces végétales n'a pas des conséquences toujours aussi heureuses que celles de la tomate et de la pomme de terre.

C'est le cas de **l'Ambroisie** à feuilles d'armoise originaire d'Amérique du nord et arrivée en France en 1865 grâce au commerce maritime. Il a fallu un siècle pour qu'elle commence à s'installer dans des conditions alarmantes surtout dans les années 50, où de grands travaux d'aménagement ont été entrepris.



Elle a progressé le long de la vallée du Rhône et a atteint la région parisienne, le Massif Central, les Yvelines. Elle est en plein essor dans les pays de l'Est.

Son pollen est allergisant. Il suffit de 5 grains par m³ d'air pour provoquer rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme .. , or, 1gramme de son pol-

len contient 90 millions de grains qui sont transportés par le vent jusqu'à 65 km. Et 1 seul pied de cette plante de la famille des astéracées peut produire en 1 seule journée 2,5 milliards de grains. Dans le département du Rhône, considéré comme l'épicentre de la dispersion actuelle, 6 à 12% des habitants sont indisposés ou malades en août et septembre quand le pollen est dispersé.

Elle se propage par ses fruits secs appelés akènes, qui collent à la terre et sont transportés par les semelles, les pneus des tracteurs, camions, engins de terrassement, bennes de camions .. l'eau. Et peuvent attendre 40 ans avant de germer. La lutte contre l'ambrosie est difficile car aucun texte spécifique n'existe à l'échelon national et européen.

Pour éviter la propagation, il faut : arracher la plante, difficile à reconnaître, ne pas apporter de la terre dont on ignore l'origine, ne pas retourner les terres infestées.....

La jussie, une plante envahissante

La jussie est une plante d'origine sud américaine, de la famille des Onagracées et qui comprend 2 espèces du genre *Ludwigia*. Ses jolies fleurs jaunes de 2 à 3 cm de diamètre lui ont valu d'être introduite dans le sud de la France dans les années 1820-1830, pour orner les bassins d'agrément.

Longtemps cantonnée à la Camargue et à l'Aquitaine, elle remonte vers le nord depuis 30 ans et s'installe un peu partout dans les plans d'eau, zones humides, fossés, rivières .. Elle prolifère dangereusement depuis les années 1990 : Marais Poitevin, Etangs landais, Lac de Grand Lieu et a atteint les hortillonnages de la Somme. Elle colonise de nouveaux milieux par ses graines et par bouturage. Sa croissance est impressionnante, elle double sa biomasse en 20 jours et forme des herbiers très denses . C'est actuellement l'une des plantes

les plus envahissantes des milieux aquatiques français.

Elle commence à poser de réels problèmes : navigation, pêche et chasse difficiles, irrigation et drainage perturbés, biodiversité réduite et qualités des eaux dégradées. Elle produit beaucoup de matière organique qui s'accumule au fond de l'eau et l'envasement ferme progressivement le milieu. Le milieu devient anorexique et, privé de lumière et d'oxygène peut disparaître. C'est l'eutrophisation.

Quels sont les moyens de lutte ? Il est impossible d'éradiquer les plantes envahissantes. On ne peut que contrôler leur développement et limiter leur expansion. La lutte est permanente et doit être renouvelée chaque année. On pratique l'arrachage manuel ou avec des engins de chantier et on utilise des herbicides. Tout cela coûte très cher.

La prochaine fois, je vous parlerai de l'introduction de quelques espèces animales.

Françoise Magnard

De Motte à motte



genre *Skimmias* comprend huit à dix espèces d'arbustes à feuilles persistantes.

Floraison parfumée. La floraison en petites étoiles blanches. Les fleurs dégagent un très agréable parfum de fleurs d'orangers.

rigoureux, paillez la plante ou couvrez-la d'une voile d'hivernage. Très résistant aux parasites, aux maladies et résistent très bien à la pollution atmosphérique.

Quelques variétés : *Skimmias Japonica*, *Skimmias Fortunei*, *Skimmias "Rubella"*, *Skimmias Laureola*.

Sylviane.

Un pour cinq à sept.

Les *Skimmias*, peu présents dans nos jardins méritent d'être mieux connus. Leur floraison au printemps se prolonge par des fruits rouges l'hiver.

Originaires de l'Himalaya, les *Skimmias* font partie de la famille des Rutacées. Comme les oranges et autres agrumes et aussi les Choisyas par exemple. Le

Les fleurs mâles et femelles (un pour cinq à sept) apparaissent en mars-avril sur des sujets séparés, elles sont dites "dioïques" ! Les feuilles du *Skimmias* dégagent une agréable odeur aromatique quand on les froisse, sa fructification en hiver, d'un beau rouge vif, ses baies peuvent durer facilement jusqu'en juin.

Dans les régions aux hivers

29 septembre

" A la Saint-Michel la chaleur remonte au ciel ".

22 octobre

" A la Saint-Denis, ramasse tes fruits ".

4 novembre

" La Toussaint venue, rentre ta charue ".

Bon appétit !

Quand le vent de l'Oise commence à souffler sur notre petite colline annonçant la fin des beaux jours, je commence à penser aux bons vieux plats qui collent aux côtes remplissant bien le ventre en vue des longues mois d'hiver. Qui fait mieux dans ce domaine que nos amis transalpins avec le traditionnel "risotto alla milanese". Mais, avant de se lancer dans la tâche, il faut savoir que la clé de la réussite de ce plat de riz italien se trouve dans un cocktail Negroni bien frappé. Ce cocktail était le préféré du Comte Camillo Negroni de Florence qui avait ses habitudes au Bar Casoni dans les années 1920.

Cocktail Negroni

- une part Campari
- une part Martini rouge
- une part Gin
- zeste d'orange "brûlé"

Remuez ces trois ingrédients dans un shaker rempli de glaçons. Prenez le zeste d'orange entre l'index et le pouce, allumez une allumette au dessus du verre et "pincez" le zeste à côté de la flamme. Faites tomber le zeste dans le verre(mais pas l'allumette!) et versez le cocktail en retenant les glaçons. Maintenant, vous pouvez attaquer le risotto dans un meilleur état d'esprit !

Risotto alla Milanese

- 1 pincée de filaments de safran
- 4 cuillères à soupe d'eau bouillante
- 2 litres de bouillon de volaille
- 100g de beurre
- 3 gousses d'ail hachées
- 2 oignons hachés
- 500g de riz arborio
- 200 ml vin blanc sec
- 100g parmesan râpé
- sel et poivre

1) Faites tremper le safran dans l'eau bouillante et laissez le infuser. Portez le bouillon à ébullition dans une grande casserole, puis laissez le mijoter à feu doux.

2) Dans une grande cocotte, faites fondre la moitié du beurre et revenir l'ail et les oignons quelques minutes à feu doux, puis incorporez le riz et faites le cuire en remuant jusqu'à ce que tous les grains soient enrobés de beurre.

3) Versez le vin en continuant de tourner jusqu'à l'absorption du liquide. Ajoutez une louche du bouillon en continuant de brasser le riz. Attendez l'absorption du brouillon avant d'ajouter une autre louche et procédez comme ceci (une louche à la fois) jusqu'à l'utilisation du brouillon (comptez 20 mn en tout).



4) Ajoutez le brouillon safrané, l'autre moitié du beurre et le parmesan, mélangez le tout, puis salez et poivrez à votre goût.

5) Allumez un petit feu de cheminée et servez le risotto avec un pain de campagne bien croustillant accompagné d'un Pouilly-fumé ou Sancerre blanc, ou un Brouilly si vous préférez le rouge. Buon appetito!

N.B. Si vous n'êtes pas puriste (comme moi) et vous connaissez un petit coin de la forêt où les champignons se cachent, ne vous privez pas d'en ajouter à la fin du cuisson après les avoir fait revenir avec une échalote et une pincée de persil dans un peu de beurre.

David

Agenda

- Samedi 15 et dimanche 16 octobre 2005, **Exposition NATURE** avec la collaboration des Associations et la participation de BVH. Salle Grelbin de 10h à 18h. Triel-sur-Seine

- Vendredi 18 novembre, **Beujolais Nouveau** organisé par BVH, 20h00 au chalet près du Poney-Club

Hautil Pratique

Numéros utiles



Pompiers de Triel-sur-Seine :	01 39 70 71 76
Pompiers	Le 18
Police Secours	Le 17
Gendarmerie	01 39 74 52 12
Commissariat de Poissy	01 39 22 27 27
SAMU	Le 15
Hôpital de Poissy - Urgences	01 39 27 51 17
Hôpital de St. Germain - Urgences	01 39 27 41 00
Hôpital de Meulan - Urgences	01 30 22 43 33
Centre Antipoison (Paris 10 ième)	01 40 37 04 02
Ambulance Poissy	01 39 65 12 38
Ambulance Verneuil	01 39 65 71 92
GDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 18 18
EDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 19 19
SIVaTRU (Questions " Tri sélectif")	01 39 27 08 71
Office Nationale de la Chasse	01 44 15 17 17
Mairie de Triel-sur-Seine	01 39 70 22 00

Av. du Général Gallieni (direction de la Gare).

Horaires d'ouverture :

les samedi, dimanche et lundi
du 1er avril au 30 septembre, 9h-12h30 et 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 9h30-12h30 et 14-17h

le vendredi
du 1er avril au 30 septembre, 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 14-17h

accepte les verres, plastiques, piles, peintures, huile de vidange, cartons, encombrants, tontes de gazon et petits gravats.

gratuit pour les habitants de Triel, carte d'entrée avec photo d'identité obligatoire.

Déchetterie de Triel



Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Planitre :

Claude Barouh, Gilles Billotte, Vincent Di Sanzo, Sylviane Dorizon, Lionel Fréjaville, Robert Landsberger, Françoise Magnard, David Sellen

Mise en page : Vincent Di Sanzo

Contact : planitre@hautil.org ou tél : 06.12.72.06.97

Retrouvez Bien Vivre à L'Hautil sur internet

hautil.org, c'est le site internet qui se fait l'écho de notre vie locale :

- des dossiers (les carrières de gypse, les antenne-relais, l'intercommunalité, etc..),
- des nouvelles du hameau et de ses alentours,
- des infos pratiques, nos bonnes adresses,
- notre agenda,
- la possibilité de poster des petites annonces ou bien de participer à des forums,
- l'accès à de nombreux services pratiques (prévision météo, annuaire, trafic routier,..),
- des relevés météo publiés mensuellement depuis décembre 2002,
- le Planitre, votre journal d'information, disponible en ligne en couleur, au format pdf
- des fonds d'écran à télécharger pour votre ordinateur (paysages, faune et flore de l'Hautil)



Si vous désirez faire passer un article dans le Planitre, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par courrier ou par e-mail : planitre@hautil.org

Nous serions ravis d'accueillir dans l'association les familles récemment installées à L'Hautil ainsi que, bien évidemment, ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. C'est ensemble que nous pouvons améliorer la sécurité routière dans notre hameau et préserver notre cadre de vie.

Il vous suffit d'établir un chèque de 18 € (ou plus), pour une famille, (11 € pour les personnes seules), à l'ordre de " Association Bien Vivre à L'Hautil " et de le glisser dans la boîte à lettres du Président ou de l'adresser au Trésorier Roland MAGNARD, pour que votre famille soit inscrite. Un reçu vous sera adressé.



BIEN VIVRE A L'HAUTIL - ADHESION 2005

A retourner à : Roland MAGNARD, 13 Chemin de l'Ecole, 78510 Triel-sur-Seine
ou à Lionel FREJAVILLE, 4 allée Claude Monet, 78510 Triel-sur-Seine.

Nom : Prénom épouse:

Adresse: Prénom époux :

.....
.....

Tél : Email :

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de BVH :

- Famille, 18€
- Individuel, 11€